

## La poussée démographique observée en Afrique

Par Bérénice Micale Edaye, le 4 janvier 2018

### Introduction

La poussée démographique observée en Afrique, notamment dans les pays en voie de développement, constitue une des questions récurrentes qui préoccupent maints chercheurs spécialisés dans le domaine du développement de l'Afrique. Au Bénin, les femmes, plus nombreuses avec un taux de 52% contre 48% pour les hommes, sont désormais considérées comme des maillons essentiels du développement du pays. En effet, compte tenu des disparités sociales qui y sont observées dans les familles par un passé plus ou moins récent, les réalités sont que les femmes procréent en abondance, *4.9 enfants par femme* (selon les Enquêtes Démographiques de la Santé sur le Bénin 2011-2012) du fait de leur non alphabétisation d'une part et de leur ignorance de techniques adéquates de prise en charge personnelle à même de leur permettre de gérer efficacement et avec responsabilité leur vie. Les réalités sont que, dès le jeune-âge, elles sont souvent victimes de diverses formes de conséquences liées à une sexualité précoce ou non maîtrisées. *Elles devront ainsi faire face à des problèmes allant de maladies sexuellement transmissibles à des grossesses précoces et toujours non désirées.* Le dernier rapport du gouvernement du Bénin fait état de ce que ***67% des filles sont tombées enceintes dans les lycées et collèges et ont dû, selon la réglementation en vigueur des écoles béninoises, abandonner les cours.***

Ces nombreux cas d'abandon de l'école et de maternités précoces ont de néfastes répercussions sur l'économie du pays. Le plus alarmant est que les adolescentes sont de nos jours désorientées et craignent à tout moment une interruption de leur scolarité et un arrêt définitif sur leur avenir ; *alors elles ont souvent recours à l'avortement.*

En considérant les conceptions sociales qui soutiennent que les enfants n'ont pas droit à des activités sexuelles, *les parents n'admettent pas alors que le sujet soit abordé avec leurs enfants*. La divulgation et l'application des méthodes de planning familial seront des facteurs décisifs pouvant diminuer la portée de développement des problèmes susmentionnés. Au-delà de ces problèmes, *les femmes font objet de violences diverses bafouant leurs droits*. *Les exigences de la société béninoise, des coutumes et religions demeurent un frein au développement et à l'épanouissement personnel de ces femmes*.

## 1 - Femmes face aux défis socio- culturels

### 1- Scolarisation des filles

Au Bénin la conception selon laquelle les enfants fille et garçon ne sont pas égaux demeure encore. *Dans les sociétés africaines occidentales, la fille rester à la maison pour aider sa mère dans les travaux domestiques et se préparer ainsi à sa vie future d'épouse tandis que le garçon a le droit d'aller à l'école pour s'instruire*. Même si l'avancée de l'instruction et la mondialisation ont quelque peu fait évoluer les mentalités, il n'en demeure pas moins que les zones rurales pérennisent cette tradition qui stigmatise la femme. Il faut admettre que ces dernières années, de nombreux parents ont adhéré à l'idée d'envoyer leurs filles à l'école. Selon l'enquête démographique de la santé sur le Bénin (EDSB 2011-2012), ***une femme sur deux (51%) et un homme sur trois (33%) sont sans instruction***. Ce taux assez élevé pourrait connaître une diminution compte tenue de la gratuité instaurée par la politique gouvernementale depuis un peu plus d'une décennie. Cependant, un autre paramètre non moins important entre en ligne de compte pour la scolarisation des jeunes filles. *Selon un adage bien connu et assez considéré d'ailleurs, envoyer une fille à l'école, c'est jeter de l'argent par*

*la fenêtre*. Cela sous-entend que la fille est une perte pour sa famille. Les sociétés ouest-africaines étant patriarcales, les enfants ne portent aucunement les patronymes de leurs mères. *Ainsi, une femme qui quitte sa famille pour celle de son mari est considérée comme une simple machine à procréer*. Dès lors, ses parents estiment qu'investir pour son éducation s'assimile à gaspiller des ressources pouvant être plus utiles pour un autre domaine. *Ils préfèrent alors prioriser les garçons en tout domaine, ces derniers étant considérés comme des portes flambeaux de la famille*. Aussi faut-il préciser que *la plupart des filles ayant bénéficié du soutien de leurs géniteurs et ou de structures diverses pour aller à l'école ont dû stopper leurs cursus des suites de grossesses*. *Cet aspect est des plus préoccupants actuellement dans les sociétés*. En effet, selon une enquête réalisée par un journal du Bénin, La Nouvelle Tribune, les établissements secondaires, notamment ceux publiques, sont les lieux par excellence qui reflètent le phénomène.

Il convient de souligner également que le seuil de pauvreté de certaines familles constitue un obstacle probant à la scolarisation des filles. ***En effet, malgré la volonté des parents à scolariser leurs filles, les moyens financiers manquent pour l'achat des fournitures et autres sommes d'argent des dépenses non prises en charge par l'Etat***. IL s'agit précisément des frais de photocopies, des frais d'achat des divers manuels supports des cours, et des frais d'accès aux bibliothèques ; *étant donné que la dispensation de l'enseignement n'est pas numérique*. Ces parents se résignent donc et subissent contre leur gré la non-instruction de leurs filles.

## **2- Responsabilités Professionnelles**

Le monde du travail constitue pour les femmes en Afrique un univers assez délicat. ***En milieu urbain, d'un point de vue social, il n'est pas toujours admis que la femme exerce une activité génératrice de revenus. Certains hommes, quand bien même instruits, imposent à leurs compagnes de ne pas s'engager dans une activité génératrice de revenus, ceci pour être le centre financier du couple.*** Cela leur confère un sentiment de supériorité sur la femme, ***eux qui ont et qui exigent d'ailleurs « le droit de véto » sur toutes décisions du foyer.*** Les quelques-unes qui s'y adonnent s'arment la plupart du temps de courage pour supporter les caprices de leurs maris qui, dès lors, se servent du travail de ces dernières comme prétexte pour se défaire des obligations financières du foyer. Par ailleurs, les difficultés auxquelles sont confrontées ces femmes sur leurs lieux de travail transforment leurs boulots en un véritable supplice. ***Il faut souligner qu'il existe encore des collaborateurs machistes qui alors sous-traitent [maltraitent, dévalorisent] ces femmes à la moindre occasion, surtout si ces dernières ne possèdent pas de diplômes universitaires assez élevés pour s'imposer dans les entreprises ou si elles ne sont pas des recrues de l'Etat.*** On ne leur propose en majorité que de menus travaux : réceptionniste, opératrice de saisie, secrétaire de bureau... ***Au-delà de ces problèmes, elles sont souvent en proie au harcèlement sexuel de leurs supérieurs hiérarchiques. Ils en viennent même parfois à signifier à ces femmes que leur maintien à leurs postes dans l'entreprise est conditionné par leur consentement à entretenir avec eux de relations sexuelles.*** Cela se tient même parfois sur les lieux de travail, dans le bureau du chef. Cette situation pourrait par ailleurs expliquer le nombre important de femmes s'adonnant à de petits commerces de circonstances pour s'offrir une petite autonomie financière. En effet, ***celles qui n'ont pas pu se faire une place dans le monde professionnel assez restreint au Bénin en comparaison à la population en quête d'emplois, font de commerces saisonniers : il s'agit,***

*entre-autre, des commerces de maïs grillés avec arachides en leur saison puis de mangues, d'oranges et autres produits agricoles saisonniers. Etant donné qu'elles sont chargées d'emmener et de ramener les enfants de l'école, il leur est difficile de parvenir à concilier véritablement le travail et les obligations familiales. Certaines parviennent tout de même à gérer cette situation par l'adoption de domestiques.*

*Les femmes rurales quant à elles sont des ménagères. Certes, les institutions étatiques affectent certaines femmes en milieu rural pour exercer leurs fonctions. Mais les femmes rurales sont [restent] en majorité des ménagères. Elles accompagnent leurs maris pour la plupart du temps au champ et se consacrent pour le reste du temps aux tâches ménagères. Bien évidemment, certaines d'entre elles se livrent à des activités secondaires comme la vente d'allumettes, de cigarettes, d'akassa, de poissons frits, de Sodabi (alcool local)... Il faut tout de même admettre que celles-ci, déjà soumises et éduquées de manière à défier leurs époux, sont mandatées par ces derniers pour aller la moisson de la récolte. Ils espèrent ainsi dès le retour de ces femmes une certaine somme proportionnellement à la quantité de la marchandise à elles confié.*

*Tout cela concourt à révéler la précarité des conditions de travail des femmes tant en milieu urbain que rural.*

**- Mœurs et Traditions Les libations les cultes aux morts la cérémonie de flagellation pour choisir sa compagne la dot le zangbéto le kokou scarification**

*Dans le droit coutumier en vigueur et les traditions ancestrales, les femmes sont victimes de discriminations, entre autres en matière d'héritage, de mariage et de divorce.*

## **-L'excision**

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des agences des Nations Unies, les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) sont des interventions qui aboutissent à « *l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme et/ou toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquée à des fins non thérapeutiques. Elles sont le reflet d'inégalités des sexes profondément ancrées et ont un impact désastreux à court et à long terme sur la santé et la vie des femmes et des filles. Il s'agit d'une convention sociale qui s'autoalimente et s'impose comme norme sociale, perpétuée par les individus et les familles qui croient que c'est ce que leur groupe ou la société attendent d'eux. Et s'ils ne s'y conforment pas, ils tombent sous le coup de sanctions sociales. Les mutilations sexuelles féminines se pratiquent dans au moins 28 pays Africains mais également parmi certains groupes ethniques d'Amérique Latine, du Moyen-Orient et en Asie.*

*Les diverses croyances traditionnelles relevant de l'ignorance, de l'obscurantisme que de réels fondements, profondément ancrés dans les mentalités, font de nos jours encore de nombreuses victimes de l'excision au Bénin. En effet, nombreuses sont ces filles, du moins ces enfants qui subissent encore dans nos sociétés béninoises les affres de l'excision.*

### **Prévalence.**

***On estime que 100 à 140 millions de filles et de femmes vivent actuellement de par le monde avec une mutilation génitale et qu'au moins, trois millions de filles courent le risque d'en subir chaque année.***

*Les estimations concernant la prévalence des mutilations génitales féminines (MGF) au Bénin diffèrent largement. Néanmoins, les taux avancés oscillent*

*entre 17 et 50% au sein de la population féminine. On constate par ailleurs une grande disparité régionale, avec une incidence dans le nord étant plus élevée que dans le centre et dans le sud-est du pays. Les MGF qui n'existent quasiment pas dans les Départements de l'Atlantique et du Mono, sont peu pratiquées dans l'Ouémé et le Plateau, mais sont courantes dans l'Atakora, la Donga, le Borgou, l'Alibori, les Collines. Les principaux groupes ethniques qui pratiquent les MGF sont les Bariba, les Boko, les Nago, les Peuls et les Wama/Birwé, les Yom/Tanéka, les Lokpa/Sorwé et les Kotocoli.*

***En considérant le classement fait des MGF par l'Organisation Mondiale de la Santé, on peut les classer selon quatre types :***

***Type I :*** Excision du prépuce avec ou sans excision partielle ou totale du clitoris.

***Type II :*** Excision du clitoris avec excision partielle ou totale des petites lèvres.

***Type III :*** Excision partielle ou totale des organes génitaux externes et suture/rétrécissement de l'orifice vaginal (infibulation).

***Type IV:*** Autres pratiques non classées ; celles-ci comprennent le percement ou l'incision du clitoris et/ou des petites lèvres, la cautérisation, le grattage ou l'ablation de tissus vaginaux, etc.

***Ces interventions sont toutes irréversibles. Elles peuvent entraîner des complications aiguës telles que : mort, hémorragie, choc, infection et douleurs intenses. En outre, les femmes peuvent subir à long terme de graves préjudices pour leur santé reproductive et sexuelle, risquer l'infection au VIH et en garder de graves séquelles psychologiques.***

*La forme la plus courante de MGF pratiquée au Bénin est le type II. L'âge au moment de la mutilation varie énormément d'un groupe ethnique à un autre, allant de 5 à 10 ans jusqu'à l'âge adulte. Les femmes Wama et certaines Nago par exemple ne sont excisées rituellement qu'après avoir accouché plusieurs fois.*

*Malgré la Loi qui existe depuis 2003 une étude « Etat des lieux de l'excision dans l'Atacora Donga » réalisée par le projet « Santé » de la GTZ en fin 2004 révèle non seulement la persistance du phénomène, mais aussi et surtout sa très grande complexité et diversité. En effet c'est un phénomène qui revêt plusieurs formes, allant du profane social au rituel sacré institutionnalisé.*

*La raison principale avancée en faveur de cette pratique (comme l'a révélé une autre étude réalisée par l'IAC) est le respect de la culture locale ou de la tradition. Contrairement aux autres pays où cette pratique est également répandue, aucune corrélation directe n'a été constatée entre l'incidence des MGF et les confessions religieuses dites monothéistes. Un vieux musulman interrogé sur la question a répondu : « l'excision fait partie de nos coutumes, mais le Coran ne la prescrit pas comme une obligation ». **Les pressions sociales exercées par l'entourage, les membres de la famille et les maris potentiels semblent être des raisons importantes expliquant la persistance des MGF.***

*Une jeune femme a fait la remarque suivante : « une femme qui n'est pas excisée avant le mariage n'a aucune valeur ». **Les femmes sont déjà psychologiquement travaillées au point que certaines d'entre elles réclament qu'on les excise.** L'autre versant de l'histoire est qu'il existe des familles qui s'insurgent tacitement contre le phénomène. Une femme originaire de Natitingou, région du Nord Bénin, nous confie l'histoire de sa fille. Elle avait commencé par dire tout son dédain pour l'excision avant de raconter la mésaventure de sa fille aînée. En effet, âgée de 25 ans, cette dernière n'a fait l'objet d'aucune demande de mariage. La raison en est que sa famille s'était opposée à son excision. Ainsi, tous les prétendants exigeaient qu'elle soit excisée. Elle n'avait pas pu aller au-delà des études primaires donc avait peu de chance de tomber sur un bon parti (un homme de famille assez respectable), elle s'est alors **résolue** à accepter l'excision pour avoir une chance de se marier.*

*Dans l'Atacora et la Donga, l'excision a encore des fonctions sociales et des fondements sociologiques très **ancrés** dans les consciences collectives et individuelles des groupes sociaux qui la pratiquent. L'excision en pays Wama par exemple a des fonctions thérapeutiques importantes allant de simples affections à l'infécondité/stérilité féminine. Les MGF sont pratiquées en règle générale par des exciseuses « traditionnelles », qui sont habituellement des femmes, mais chez les Wama, cette tâche est confiée uniquement à des hommes. En effet pour ce groupe Wama l'excision et la circoncision constituent une même réalité institutionnelle sacrée. La fonction d'exciseur/ exciseuses est transmise de manière héréditaire. Les exciseuses reçoivent de l'argent ou des cadeaux à titre de rémunération, mais pour beaucoup d'entre elles, il s'agit seulement d'une occupation secondaire, pratiquée en plus de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, etc. **L'intervention est effectuée la plupart du temps dans des conditions non stériles et sans anesthésie. Malgré les risques sérieux qu'elle comporte pour la santé, l'excision est perçue à tort dans certaines communautés comme ayant des effets médicaux positifs.** ».*

***Nous devons préciser pour notre part que ces excisions se pratiquent sans anesthésie et dans des conditions d'hygiène déplorables.** Ainsi, les fillettes subissent cette barbarie justifiée par des considérations culturelles qui selon nous, dénote de la seule volonté de perpétrer une tradition. Par moment, elles s'évanouissent sous la portée de la douleur. **Il s'en suit parfois des cas d'hémorragie par saccade entraînant quelques fois les victimes à la mort.** En outre, **on note également des cas d'infections sexuellement transmissibles dues à l'utilisation des mêmes lames pour exciser de nombreuses filles.** Le matériel utilisé est constitué de couteaux, de lames diverses, morceaux de verre etc... Les raisons évoquées en générale pour justifier cette pratique sont :*

*-Raison psycho- sexuelle : l'excision du clitoris afin d'atténuer la sensibilité de la femme donc le désir sexuel chez la femme, de maintenir sa chasteté et sa virginité avant le mariage et sa fidélité en tant qu'épouse et d'accroître le plaisir de l'homme.*

*- raison sociale : identification à l'héritage culturel, initiation des filles à la condition de femme.*

*-hygiène et raisons esthétiques : l'ablation des organes génitaux externe de la femme, réputés sales et laids, est censée favoriser l'hygiène et la rendre plus attrayante.*

*-mythe : cette pratique est censée accroître la fécondité et favoriser la survie de l'enfant.*

*- raisons religieuses : les musulmans ont recours à cette pratique, car ils sont convaincus que leur religion leur exige cela.*

*Les conséquences de l'excision peuvent à long terme s'avérer plus complexe.*

*Nous pourrions alors avoir des cas de :*

*- Dysménorrhée, infections génitales, stérilité*

*- Dyspareunie, trouble de la sexualité*

*- Infection urinaire à répétition.*

#### **- Violences à l'égard des femmes**

Malgré un certain progrès, les inégalités entre les sexes demeurent malheureusement présentes et importantes dans toutes les sociétés du monde.

*On assiste ainsi à un phénomène de féminisation de la pauvreté qui se traduit par le fait que les 2/3 de la population la plus pauvre sont des femmes. De plus, les femmes subissent des discriminations et voient systématiquement leurs droits*

bafoués, notamment, par un accès moindre au pouvoir, à des revenus, à des ressources, à l'éducation, à la santé et à la protection contre la violence.

En Afrique de l'Ouest, ces inégalités sont particulièrement très marquées. Voici quelques-unes des violences sociales existant dans cette région du monde :

- *les mutilations génitales féminines : pratiques toujours exécutées, même si elles sont maintenant interdites par la loi dans certains pays de la région ;*
- *le mariage forcé et précoce : pratique permettant un mariage avant l'âge légal ; une jeune fille est souvent donnée à une famille pour être mariée avec, comme principales conséquences, une faible scolarisation et l'isolement des filles, une surcharge de travail avec, parfois, des mauvais traitements de la belle famille;*
- *le gavage : pratique consistant à obliger les jeunes filles à manger plus que nécessaire pour paraître plus âgées et être ainsi mariées plus tôt et de façon précoce (!)<sup>1 2 3</sup>;*
- *la répudiation : pratique permettant de jeter une femme à la rue à la suite d'une décision unilatérale de son mari, **cette femme perdant tous ses droits, entre autres, la garde des enfants ;***
- *le lévirat : pratique par laquelle une femme, devenue veuve, devient la propriété d'un des frères du mari défunt ; cette pratique découle du fait que la femme appartient à son mari et à sa belle-famille et, par conséquence, n'a donc aucun droit, notamment, sur l'héritage ou sur les décisions affectant ces enfants.*

---

<sup>1</sup> *Le gavage des femmes recule péniblement*, Par IRIN, 29 juin 2009,

<http://www.jeuneafrique.com/145829/societe/le-gavage-des-femmes-recule-p-niblement/>

<sup>2</sup> *En Mauritanie, on gave les filles pour qu'elles fassent de bonnes épouses*, Laure Gautherin, 31 décembre 2016,

<http://www.aufeminin.com/news-societe/mauritanie-les-fillettes-gavees-pour-faire-de-bonnes-epouses-s1910835.html> [Attention, ce site est contaminé par un virus].

<sup>3</sup> 2016 10 - Femme gavée, <https://www.youtube.com/watch?v=yg9y24nn2cU>

Au Bénin les femmes subissent de graves sévices de plusieurs ordres ; elles sont victimes de violences à plusieurs niveaux. Sur environ 52% de la population que constituent les femmes, 69% ont déclaré avoir subi des violences au moins une fois dans leur vie. Plus de la moitié des femmes interrogées (51,5%) ont subi au moins une fois dans leur vie des souffrances physiques ou morales. Ces souffrances subies sont les cris sur la femme (72,8%) ; les menaces de divorce (32,8%) ; le refus de manger ce que la femme a préparé (30,9%) ; les plaintes du comportement de la femme à la belle-mère (26,9%) ; les injures à la femme devant les étrangers (22,6%) ; les violences sexuelles (28,5%) ; le viol de filles de 2-14 ans (1,4%) ; le rapt (8,5%) et l'excision (15,0%). Les violences physiques sont en majorité domestiques et conjugales, ce qui confirme que les femmes sont plus sujettes à des risques dans le cadre familial que dans les autres milieux. Ces données recueillies lors des *Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)* renseignent [informent] du fait que les résultats dénotent que la tendance est malgré tout à la baisse [concernant les violences faites aux femmes], pour [concernant] les motifs suivants : a) Sortie sans permission, b) Négligence des [commises contre les] enfants, c) Dispute avec le conjoint, d) Le fait d'avoir calciné le repas, ... à l'exception du Refus d'avoir le rapport sexuel avec le conjoint [une violence restant importante, dont la fréquence reste élevée].

Remarquons que le changement d'opinion est plus timide, quand il s'agit de se disputer avec le conjoint (baisse de 5,2 points) ou de sortir sans sa permission (baisse de 6,4 points), comparativement au fait de calciner le repas (9,6 points) et à la négligence des enfants (13,6 points) [de les délaisser, de s'en occuper insuffisamment].

***La violence et la peur de la violence réduisent de façon considérable les choix des femmes dans presque toutes les sphères de leur vie.*** Cette situation a des conséquences à court et à long termes pour le bien être émotionnel et physique

des femmes. **Les violences faites aux femmes diminuent les capacités des femmes à accéder à l'éducation, à gagner un revenu, à développer des relations humaines et à participer aux activités publiques, entre-autre, à participer aux programmes de développement [locaux, agricoles, sanitaires etc.].** De plus, les violences ont des conséquences néfastes majeures sur l'estime de soi des femmes et nous savons combien il est difficile et long de rebâtir l'estime de soi des femmes ayant subi de la violence. Plusieurs causes sont à la base de cette forte discrimination, maltraitance à l'égard de la femme et des filles. **Le poids des coutumes, les traditions et la mauvaise interprétation des religions perpétuent des préjugés et stéréotypes sociaux néfastes envers les femmes ce qui les maintient toujours dans une situation de domination quasi permanente.** Parmi les autres causes structurelles, on peut citer : la coexistence de plusieurs sources de droits (coutumier, moderne, musulman) ce qui complique davantage la situation des femmes qui sont souvent lésées ; la pauvreté et la dépendance économique des femmes ; l'ignorance et l'analphabétisme ; la méconnaissance des droits par les femmes et par la société en général.

## **Hypothèses**

Dans le cadre de cette étude nous nous proposons de vérifier l'hypothèse fondamentale selon laquelle les tendances de la fréquence de *la violence conjugale faites aux femmes* sont étroitement liées à leur statut socioculturel, socioéconomique des époux ainsi qu'à leur caractéristique démographique. En d'autres termes, nous supposons que les tendances de *la fréquence de la violence conjugale* sont de façon prépondérante due au niveau d'instruction, le niveau de vie et l'âge des conjoints.

[Partie à approfondir, à compléter].

## II- Santé Sexuelle et Reproductive

-Les grossesses précoces en Milieu Scolaire

-Impacts de l'augmentation du taux de natalité sur l'économie

-Le SIDA et les MST (Maladies Sexuellement Transmissibles)

-Le planning familial

Le planning familial est un moyen, voire une stratégie, qui permet d'utiliser les différentes méthodes de contraception pour éviter les grossesses non désirées. Il favorise donc l'espacement des naissances dans les couples permettant ainsi la bonne santé de la femme, il aide également à l'épanouissement et au bien-être économique de la famille. *Les centres de planning familial sont peu au Bénin et sont plus concentrés dans les zones urbaines. Les zones rurales sont alors sous informées.* Les quelques rares hôpitaux de zone situés à de longues distances des villages constituent les seuls relais de ces centres. *Le manque d'électricité, d'eau potable et souvent de routes praticables ne favorisent pas l'implantation de ces centres dans ces zones.*

Avec un taux de prévalence contraceptive de 7,9 pour cent depuis 2011 (EDS), le Bénin est l'un des pays au bas du classement des pays africains pour l'usage des méthodes contraceptives pour contrôler les naissances [11].

[Citer la liste de ces centres existants, qui les gèrent et où ils sont implantés, situés].



## Bibliographie sur le planning familial au Bénin

- [1] Levée des barrières concernant le Planning familial au Bénin, Blaise Ahouansè, 2 janvier 2018, <https://lanouvelletribune.info/2018/01/benin-levee-barrieres-concernant-planning-familial/>
- [2] Planification familiale au Bénin : Pourquoi encore des poches féminines de résistance ? par Richard, 20 juin 2014, <http://www.lapressedujour.net/archives/34424>
- [3] Pratique contraceptive au Bénin - Guttmacher Institute, <https://www.guttmacher.org/pubs/FB-Benin-Contraception-FR.pdf>
- [4] ABPF - Association Béninoise pour la Promotion de la Famille, <http://courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Benin/ABPF/ABPF.html>
- [5] Manque d'engouement pour le planning familial : les professionnels de santé et sociologues évoquent les raisons, 16/07/2017, <https://www.lespharaons.com/manque-dengouement-pour-le-planning-familial-professionnels-de-sante-et-sociologues-evoquent-les-raisons/>
- [6] Planification familiale au Bénin : Les barrières religieuses progressivement levées, 05 décembre 2017, <https://matinlibre.com/index.php/component/k2/item/13609-planification-familiale-au-benin-les-barrieres-religieuses-progressivement-levees>
- [7] Le planning familial à l'épreuve de la réticence de certaines familles au Bénin, 14 juillet 2017, <https://www.voaafrique.com/a/le-planning-familial-a-l-epreuve-de-la-reticence-de-certaines/3944612.html>
- [8] Evaluation Rapide de la Planification Familiale au Bénin - Advancing Partners, [https://www.advancingpartners.org/sites/default/files/benin\\_intra\\_fp\\_report.pdf](https://www.advancingpartners.org/sites/default/files/benin_intra_fp_report.pdf) (Note : des questionnaires sont situées à la fin de ce document).
- [9] Planning familial au Bénin : Les hommes et la tradition au banc des accusés, Paul AMOUSSOU, 25/12/2012, <http://www.lebeninois.net/planning-familial-au-benin-les-hommes-et-la-tradition-au-banc-des-accuses/>
- [10] Planning familial : Afasops-Bénin sensibilise les femmes de Ouèdo, <https://actubenin.com/~actubeni/?Planning-familial-Afasops-Benin-sensibilise-les-femmes-de-Ouedo> (Note : site non sécurisé, peut-être utilisé par un cheval de Troie), <http://benin.niooz.fr/planning-familial-afasops-benin-sensibilise-les-femmes-de-ouedo-22730814.shtml>
- [11] REPOSITIONNEMENT DE LA PLANIFICATION FAMILIALE AU BENIN: L'homme, un partenaire sur lequel il faut miser, 10 juillet 2017, <http://bismarcksossa.overblog.com/2013/11/repositionnement-de-la-planification-familiale-au-benin.html>

[12] Réticence à la planification familiale : Les effets secondaires découragent les femmes, Amédée HOUENOUKOUN, 17 nov. 2008,

<http://linformateurinfo.over-blog.com/article-24850781.html>

[13] Le Centre de Santé "Anastasis" à Cotonou - Association humanitaire Comité Tiers Monde Isigny Carentan, 3 Décembre 2017,

<http://www.comitetiersmonde.org/article-30326875.html>

[14] Genre et développement au Bénin:La planification familiale, une clé pour l'autonomisation de la femme béninoise, Jean-Claude D. DOSSA, 29 Juil 2014,

<http://levenementprecis.com/2014/07/29/genre-et-developpement-au-beninla-planification-familiale-une-cle-pour-lautonomisation-de-la-femme-beninoise/>

[15] La planification familiale, essentielle au développement de l'Afrique de l'Ouest, Babatunde Osotimehin, 12 novembre 2015,

<http://www.jeuneafrique.com/278587/societe/la-planification-familiale-essentielle-au-developpement-de-lafrique-de-louest/>

[16] Pratique contraceptive au Bénin | Guttmacher Institute, décembre 2015,

<https://www.guttmacher.org/fr/fact-sheet/pratique-contraceptive-au-benin>

[17] Obstacles à la pratique contraceptive des femmes au Bénin, Sophia Chae, Vanessa Woog, jan 2016, <https://www.guttmacher.org/fr/report/obstacles-la-pratique-contraceptive-des-femmes-au-benin-0>

## Liste des Centres Planning familial au Bénin

1. **Guttmacher Institute**, <https://www.guttmacher.org/geography/sub-saharan-africa/benin> & <https://www.guttmacher.org/about/contact>
2. **Afasops-Bénin** (ONG, Association des femmes Alôdo-Alômin pour la Solidarité et le Progrès Social), : 97 44 01 57, Home | Facebook, <https://www.facebook.com/Afasops-Bénin-154685101688862/>
3. **ABPF** (Association Béninoise de la Promotion de la Famille) / **IPPF** (INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION) [Centre de planning familial à Cotonou, Bénin], Rue 403, Cotonou, Bénin. Téléphone : +229 21 32 00 49, <https://www.ippf.org/countries/benin>
4. **ABPF** - Association Béninoise pour la Promotion de la Famille, C/ 791 – Immeuble Affogbolo Sikècodji, 01 BP 1486, Cotonou, Bénin, Tél : (229) 32 00 49 / (229) 32 32 34, email : [abpf@leland.bj](mailto:abpf@leland.bj)
5. **Centre de Santé "Anastasis"** à Cotonou, COMITE TIERS-MONDE ISIGNY-CARENTAN, Dr Marcel HOUINATO, 03 BP 3484 Jéricho COTONOU, Tél. : 00229 - 95 40 07 81 ou : 00229 - 97 69 65 64, E-mail : [mrhouinat@yahoo.fr](mailto:mrhouinat@yahoo.fr)

Des patientes se font soigner ici dans un hôpital du département du Mono-Couffo

### **-Les méthodes contraceptives**

Les méthodes contraceptives sont des moyens naturels ou non qui permettent d'éviter des grossesses non désirées. Il existe plusieurs méthodes contraceptives dont celles hormonales, non hormonales et naturelles. Ces méthodes présentent tout autant des avantages comme des inconvénients.

Parmi les méthodes contraceptives hormonales on peut distinguer :

- les pilules, première méthode contraceptive hormonale développée au début des années 60, elle contient deux hormones; que sont un œstrogène et un progestatif proche de celles produites par les ovaires de la femme. Avec l'évolution de la science, au fil des années, ces pilules ont été améliorées au fur et à mesure et sont utilisables désormais par la majorité des femmes. Elles présentent une efficacité qui varie entre 92% à 99,9% pour les femmes qui ont un organisme en parfait état. En plus de leur efficacité contraceptive ces médicaments présentent d'autres avantages tels que la diminution des douleurs menstruelles, de la quantité de sang menstruel, la réduction des risques de cancer de l'endomètre et des ovaires. Les pilules sont disponibles en pharmacie et dans les centres de santé ou planning au Bénin.

[à Compléter]

### **Bibliographie**

[1] le contrôle des naissances et le planning familial, Benjamin LISAN, <http://www.doc-developpement-durable.org/documents-pedagogiques-de-sensibilisation/ContrôleDesNaissances.ppt>

**Supplices infligés aux filles lors des actes terroristes en Afrique de l'Ouest**

**Droits des filles et des femmes**

**Suggestions**

## Conclusions